



**ASA** DE FRANCE

nos réseaux publics valorisent votre territoire

# Production d'énergie dans les Asa : démarches en cours

Sandrine JAFFARD (Association des canaux de l'aval de Vinça)

Jean-Pierre DULOUT (Asa Ouveze-Ventoux)

# Le gisement ENR des ASA

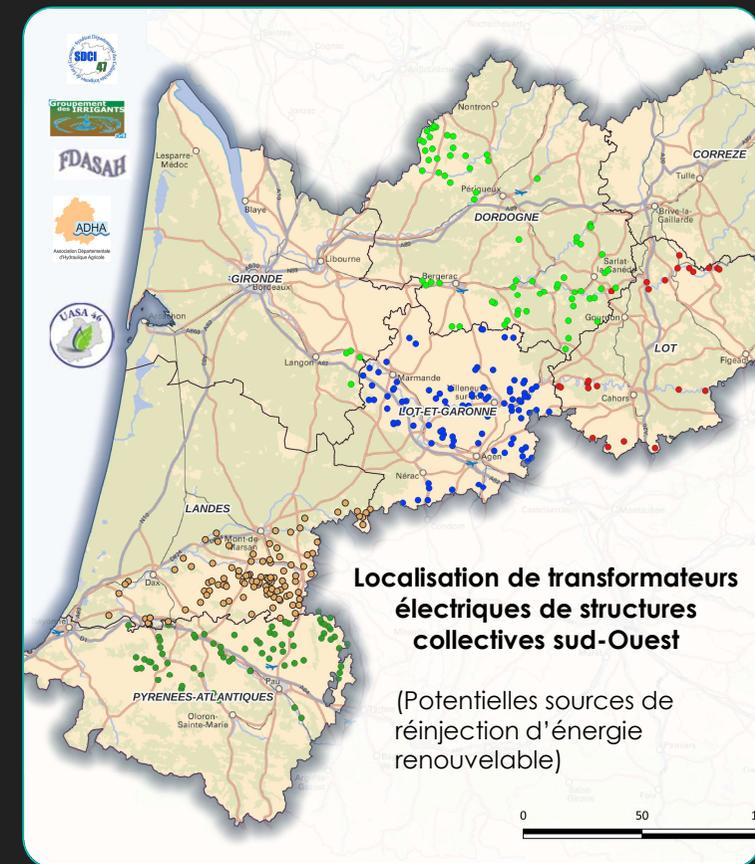


## ○ Motivations :

- Asa sont de **gros consommateurs d'énergie** -> volonté de réduire les coûts
- Possibilité **d'assurer des revenus**
- **Fortes sollicitations sur les potentielles grosses installations**

## ○ Potentiel :

- Asa sont déjà organisées pour gérer un service public et des infrastructures techniques sur le long terme
- Des surfaces importantes de production pour le photovoltaïque flottant :  
+ de **50 lacs** et + de **1 000 ha de plan d'eau** -> plusieurs GW de puissance
- Asa ont une implantation originale sur le territoire : + **de 1 000 petits points de livraison** - projets souvent < 1 ha - ex : > 150 GW en Nlle Aquitaine
- Possibilité de revente et parfois d'autoconsommation



# Etude juridique en cours

- **Respect de l'objet des Asa** : comment l'interpréter vis-à-vis de la production d'énergie ?
  - L'ENR produite vue comme une **recette permettant d'assurer l'objet** ?
  - Production ENR = **objet à part entière** ?
- **3 possibilités de production** avec des contraintes juridiques qui se recoupent :
  - La **production en régie** ou l'ASA à la capacité de porter l'investissement et d'exploiter les installations
    - > *Traitement budgétaire spécifique ? Redistribution des recettes excédentaires ?...*
  - La **mise à disposition de sa propriété** sans nuire à son objet pour permettre à un tiers de produire
    - > *Comment formaliser ? Quel régime d'imposition ? ...*
  - La **participation à un projet collectif**
    - > *Possibilité d'être co-investisseur ? À quelles conditions ?*
- **Lister les contraintes à lever**



# Démarches en cours auprès du MTE



## Faire reconnaître le potentiel original porté par les ASA

- Grosse saisonnalité dans la consommation des Asa -> injecter sur l'année dans le réseau l'équivalent de cette consommation estivale
- Répartition sur le territoire sans cout de raccordement
- Portage par des structures publiques d'aménagement
- Retour direct au territoire

## Lister et lever les limites actuelles dont notamment :

- Adapter les procédures aux abords des points de livraison ASA
- PVF plus couteux que photovoltaïque au sol mais pas mieux valorisé sur les marchés -> reconnaissance d'une famille de production à part entière par la CRE
- Toutes les Asa n'ont pas le même potentiel de production -> permettre l'autoconsommation collective entre Asa
- Impossibilité d'entrer dans le capital des sociétés de projet pour les Asa -> le permettre à l'instar des collectivités territoriales
- ... suite étude juridique en cours



**vous remercie !**

## L'Association nationale des ASP c'est :

- 1125 ASP représentées
- Dans 51 départements
- [www.asadefrance.fr](http://www.asadefrance.fr)

